

CHALLES-LES-EAUX

Le projet de centre-ville validé au conseil

Après l'adoption des principales lignes directrices du futur aménagement centre-ville, le dernier conseil municipal de cette année a également adopté à l'unanimité tous les ordres du jour. Néanmoins, par la voix de Bruno Forest, l'opposition demandait expressément que tout soit fait pour conserver, un tant soit peu dans ce réaménagement du centre, le patrimoine architectural ancien du village d'antan.

Réhabilitation de la Maison du parc

D'un autre côté, en ce qui concernait le crucial dossier de la Maison du parc (lits thermaux enfants), après avoir parlé en novembre de « faire du neuf », le maire proposait de revenir à la solution d'une extension du

bâti actuel, avec un réaménagement intérieur. Un investissement d'environ 3,5 M€ qui devrait entrer dans le cadre d'un nouveau contrat thermal et de diverses subventions.

Les élus entérinaient ensuite la création, pour régularisation administrative, d'une régie municipale pour les activités sportives du mercredi proposées aux enfants. Les tarifs des prestations à la charge des parents restant inchangés. De son côté, Jean-Paul Lacroix, adjoint travaux, faisait un rapide bilan des travaux de la partie basse de la rue de l'Aviation, espérant pouvoir mener à bien la partie haute en 2010-2011. Enfin dans le cadre de l'aménagement centre-ville, l'avenue Béatrice de Savoie devient route départementale

(RD 9), la rue Aristide-Briand et Charles-Pillet étant donc déclassées.

Le projet OPAC va pouvoir démarrer

Puis tout sourire, Michel Arnaud, adjoint au maire, avait le plaisir d'annoncer la fin de la saga "Nieder hôtel", des 5 années de procédures, le relogement du locataire du garage attendant et la prochaine mise en route donc possible du programme Opac. Ce qu'indirectement confirmait Pierre Colin, chargé de ce dossier, l'appel d'offres de la démolition des bâtis étant d'ores et déjà lancé.

Les grandes lignes de l'aménagement centre-ville seront développées dans un prochain article.



Après le retrait de Maurice Meunier, Béatrice Faure a fait son entrée au conseil municipal.

J.M.